

BUDGET PRIMITIF 2018

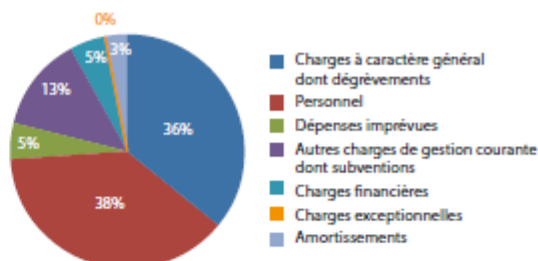
(CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2018)

Le budget primitif qui vous est présenté ci-après constitue le budget prévisionnel tel qu'il a été présenté et voté par le conseil municipal du 9 avril. (2 abstentions : Philippe SEZNEC et Yann YOBE).

• Section de fonctionnement 1 439 835 €

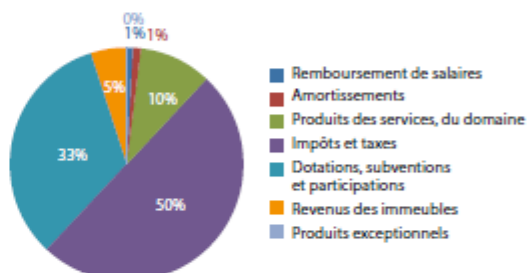
Les dépenses :

Charges à caractère général dont dégrèvements	514 300
Personnel	545 100
Dépenses imprévues	70 960
Autres charges de gestion courante dont subventions	190 886
Charges financières	68 250
Charges exceptionnelles	1 600
Amortissements	48 739



Les recettes :

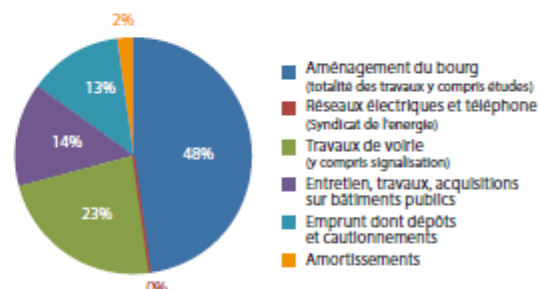
Remboursement de salaires	15 000
Amortissements	9 076
Produits des services, du domaine	139 000
Impôts et taxes	715 259
Dotations, subventions et participations	479 000
Revenus des immeubles	80 000
Produits exceptionnels	2 500



• Section d'investissement 1 647 399 €

Les dépenses :

Aménagement du bourg (totalité des travaux y compris études)	798 200
Réseaux électriques et téléphone (Syndicat de l'énergie)	1 000
Travaux de voirie (y compris signalisation)	373 623
Entretien, travaux, acquisitions sur bâtiments publics	225 360
Emprunt dont dépôts et cautionnements	210 140
Amortissements	39 076
Amortissements	48 739

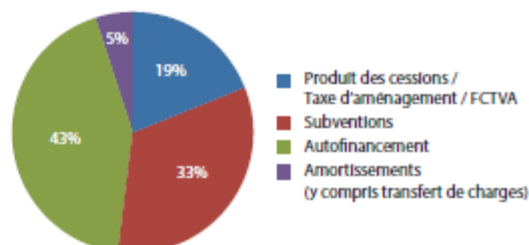


La part importante des dépenses d'investissement est consacrée à l'aménagement du bourg. Le montant indiqué représente l'estimation des travaux pour la totalité des phases prévues même si cette somme ne sera pas intégralement dépensée sur 2018. Cette présentation permet une cohérence avec les recettes d'investissement pour lesquelles la totalité des subventions demandées a été mentionnée. Les autres

investissements ne sont cependant pas écartés. Ils sont pour l'essentiel constitués de travaux de voirie (trottoirs des lotissements, voirie rurale, signalisation, ...) et de travaux et acquisitions dans les bâtiments communaux (fenêtres du restaurant scolaire, extension de la salle annexe pour y installer des toilettes, sonorisation de la salle des fêtes, équipements informatiques pour l'école, ...).

Les recettes :

Produit des cessions/Taxe d'aménagement/FCTVA	308 959
Subventions	553 319
Autofinancement	706 381
Amortissements (y compris transfert de charges)	78 739



Ce budget, qui se veut prudent, s'équilibre avec un maintien des taux d'imposition pour 2018.